

RAPPORT DU GOUVERNEMENT AU POSTULAT N°304 DE MONSIEUR MICHEL CHOFFAT, DEPUTE (PDC) INTITULE " SENSIBILISATION AUX FORMATIONS TECHNIQUES "

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les députés,

La promotion de l'apprentissage et des métiers techniques figurait au rang des objectifs de la législature 2011-2015, tant il est vrai que la recherche de main-d'œuvre spécialisée est depuis quelques années une source d'inquiétude pour l'industrie jurassienne. Plusieurs actions et démarches ont été mises sur pied durant cette période, impulsées en grande partie par les Départements de la Formation, de la Culture et des Sports (DFCS) et de l'Economie et de la Coopération (DEC), notamment dans le contexte de la plateforme formation-économie-emploi.

L'ensemble de ces mesures, appuyées par une bonne conjoncture économique, ont contribué à un accroissement significatif des effectifs de jeunes en formation dans les métiers techniques entre 2011 et 2014, faisant passer le nombre de contrats signés de 595 en 2011 à 717 en 2014, soit une augmentation de près de 20% des effectifs.

Cursus de formation	Contrats 2011	Contrats 2014
AFP de type dual	18	40
AFP en école à plein-temps	0	8
CFC de type dual	329	375
CFC en école à plein-temps	248	294
Total	595	717
Nombre de contrats du canton	2107	2198
% métiers techniques	28,2 %	32,6%

Source : OFS / Service de la formation (SFO)

Cette croissance s'est effectuée à l'intérieur des formations existantes, mais a aussi été favorisée par la mise en place de nouveaux cursus durant la législature, comme le CFC d'opérateur-trice en machines automatisées (OMA), avec actuellement 23 personnes en formation ou l'AFP d'opérateur-trice en horlogerie, avec 15 apprenti-e-s sous contrat.

Aujourd'hui une attention particulière est portée aux mesures prises au niveau régional, à l'instar de la démarche VALMETECH. Pour pallier le manque de ressources humaines en matière de métiers techniques dans l'industrie, les quatre cantons de Vaud, Jura, Berne et Neuchâtel ont décidé la mise en place d'un projet de valorisation des métiers techniques. Ce projet, sous la bannière #bepog, est aujourd'hui déployé sur toute la Suisse romande par la Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI) en collaboration avec Swissmem et GIM.ch. Il vise à revaloriser et faire découvrir les métiers techniques et leurs perspectives personnelles et professionnelles aux jeunes, à travers plusieurs ateliers ou démarches de sensibilisation et d'information. Les ateliers de sensibilisation aux sciences et à la technologie initiés par le canton du Jura avec l'EPFL ont pu être inscrits dans le catalogue des offres adressées aux écoles de la scolarité obligatoire.

Un autre axe de travail important est celui touchant la promotion des métiers techniques auprès des filles. Le DFCS a mis en place un groupe de travail dont la mission est de développer des mesures et des actions destinées à sensibiliser les filles aux perspectives offertes par les métiers techniques, comme la campagne « les métiers techniques au féminin ». Il est utile de mentionner un programme ambitieux, dédié en priorité au domaine de la micro-mécanique et de l'informatique s'étendant sur 5 ans. Ce dernier prendra fin en 2017 et bénéficie d'un soutien de 159'000 francs du Bureau fédéral de l'égalité. Pour contrecarrer le manque de relève auquel les entreprises sont confrontées et enrichir le tissu industriel des compétences féminines, il est important de promouvoir le domaine de la technique en général auprès des filles et des femmes. En effet, la proportion de femmes dans les métiers techniques est particulièrement faible en Suisse. Sur les quelques 20'000 places d'apprentissage technique proposées chaque année en Suisse, à peine 1'000 sont occupées par des jeunes femmes.

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement considère avoir satisfait aux requêtes de ce postulat qui, en conséquence, peut être classé.

Le Gouvernement vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, ses salutations les meilleures.

Delémont, le 15 décembre 2015

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler